

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le dix-sept novembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 13 novembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 14

Présents : 10

Votants : 14

**Présents** :

Guy DERBOIS, Laëtifia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Nicolas DESCHAMPS, Elsa MILVOY, Pascale MEYER, Ehouarn DE BONVILLER, Benoit ARTAULT, Marie BOURGAIN.

**Absents excusés** :

Fabien PLAUD, Gaëlle PALMADE, Isabelle COMTE, Philippe MAES.

**Pouvoirs** :

Fabien PLAUD a donné pouvoir à Claude MAMOU, Gaëlle PALMADE a donné pouvoir à Pascale MEYER, Isabelle COMTE a donné pouvoir à Jean-François NEDELEC, Philippe MAES a donné pouvoir à Benoit ARTAULT

**Secrétaire de séance** : Pascale MEYER

**N°39/2020 – Approbation de la convention avec le Centre de Gestion du Morbihan relative à la prestation paye**

La Commune du HEZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que la précédente convention qui a pour objet la réalisation de toutes les opérations liées à la rémunération du personnel communal et aux indemnités des élus avec le Centre de Gestion du Morbihan est arrivée à son terme,

Considérant qu'une nouvelle convention est proposée par le Centre de Gestion prenant effet à la date de sa signature et qui s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2023.

Après en en avoir délibéré,

**Le conseil municipal décide à l'unanimité par un vote à main levée, par 14 voix pour :**

- D'approuver la convention jointe en annexe.
- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

**Guy DERBOIS**

